

* *

Le 25^e juillet 1714, on a fait la procession en ceste paroisse et le jour de saint Roc a cette intention. Nous avons passé à la Croix Baset et ché Monsieur Guérin, ché Ferlat et au molin de Nuelle et somme revenu à la Croix Baset. Il y a des paroisse proche de Villefranche ou qu'il n'est resté ny bœuf ny vache. Dabord quelle prene mal elle tramble, elle on une dierré que quel remède que lon puisse faire, elle meure dans 4 ou 5 jours. Il y en a que, le soir, elle ne son pas malade. Le landemain, on le treuve morte. Je prie Dieu en monsieur St Roc qu'il nous préserve de ce facheu accidant. Il y en a que de morte en ceste paroisse, le jour de la faiste de saint Roc 1714. Le 30^e dud., il nous en est mort deux ; il nous en a resté que deux. A la Toussaint, il y en a eu 17 de morte à Nuelle.

* *

Le 28^e aost 1714, la royne de Poullonne a pasé à Larbrelle qui venoit de Lyon (7).

* *

L'ambassadeur de Perse a passé à Larbrelle avec son esquipage et plusieurs domestiques de la Turquie avec luy, qui allest à Paris, le 9^e janvier 1715 (8).

(7) Péricaud avait mentionné, en l'année 1714, le passage de la reine de Pologne à Lyon, mais sans en fixer la date. (*Tablettes chronologiques*, ann. 1714.)

(8) Cet ambassadeur de Perse se nommait Méhémet-Rizza-Bey. Il était arrivé à Lyon, le 7 janvier, avec une suite de cinquante personnes. Il séjourna ainsi, pendant deux jours, dans notre ville, dont il visita les principales curiosités. C'était un homme de haute stature et de mine superbe, auquel Louis XIV donna audience, avec une grande solennité. Le roi voulut même que toute la Cour allât s'égayer à l'hôtel de cet envoyé, auquel M. de Torcy fut chargé de faire les honneurs de Versailles. (*V. Revue du Lyonnais*, 2^e série, t. IV, p. 359. — *Capéfigue. Louis XIV*, t. II, p. 482.)